



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondiss

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 062-200018083-20260409-D0320260409-DE



Séance du

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le deux avril, se sont réunis à la salle Raymond Dufour, rue de la gare, 62240 DESVRES sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY

Délibération n°03-2026-04-09

Etaient présents :

M. Christophe GUCHE, Mme Monique GOUDAL, M. Vincent LACHERE, M. Benoît LONGUET, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Jean-Christophe SERGENT, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, M. Simon LEMAIRE, Mme Anne DACHICOURT, Mme Véronique BALLY, M. Jean-Luc MARCOTTE, Mme Martine GOURNAY-PRUD'HOMME, M. Christophe COUSIN, M. Xavier BAILLY, M. Jean-Claude RETAUX, M. Jean-François SAGOT, M. Philippe DEMOLLIENS, M. Jean-Marc DUFOUR, Mme Anne FOQUET, Mme Anita THOMAS, M Jackie BAHEUX, M Mathieu DELATTRE, Mme Colette DUCHATEL, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Christophe DOUCHAIN, M. Jean-Michel MARTEL, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain MAQUINGHEN, M. Alain LOUVET, Mme Julie WALLE, Mme Maryse BEAUSSE, Mme Rebecca CHATILLON, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. Marc COUSIN, M. André GOUDALLE.

Etaient remplacés :

M. Dominique CHIVET remplacé par M. Benoît DELATTRE
M. Hervé BROUART remplacé par M. Vincent HAMY

Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	52
Excusés avec pouvoir à un titulaire	0
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	2
Absents	0
Nombre de votes	52

Délibération n°03-2026-04-09

Objet : élection du 1^{er} vice-président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5211-10 et L2122-7,

Considérant que le ou les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Vu la délibération n° 02-2026-04-09 portant création de 9 postes de vice-présidents,

Il est procédé à l'élection du 1^{er} vice-président :

Appel à candidatures :

- Monsieur Marc DEMOLLIENS

Le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Résultat du vote :

- Votants : 52
- Exprimés : 30
- Nombre de blancs/nuls : 22
- Majorité absolue : 16

A obtenu :

- Monsieur Marc DEMOLLIENS : 30

Monsieur Marc DEMOLLIENS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} vice-président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

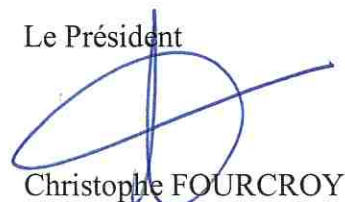
Fait et délibéré à Desvres, le 09 avril 2026.

Le secrétaire de séance



Vincent LACHERE

Le Président



Christophe FOURCROY